

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement tenue le lundi 10 juin 2019, à 19 heures, au salon du personnel de l'école St-Joseph-Spénard.

Sont présents et sont présentes, mesdames et messieurs :

Mme Geneviève Aubé, enseignante
Mme Linda Carrière, représentante du service de garde
Mme Lucie Chapdelaine, représentante du service de garde
Mme Marie-Josée Daigle, représentante parent et secrétaire
Mme Sandra Desmarais, représentante parent
Mme Roxanne Gaudette, enseignante
Mme Gisèle Le François, enseignante
Mme Sandra Loiselle, représentante parent
Mme Lucie Péloquin, directrice
M. Étienne Roberge, représentant parent et président

Sont absents(es)

Mme Pascale Beaudoin, enseignante
Mme Bianca Beaulieu, représentante parent
M. Martin Nichols, commissaire
Mme Barbara Tessier, représentante parent et trésorière

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion

Le quorum étant constaté, nous procédons à l'ouverture de la séance à 19h00.

2. Mot de bienvenue

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Geneviève Aubé propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant
8.3 – Panier de légumes

C-19-06-559 Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 6 mai 2019

Mme Sandra Loiselle propose l'adoption du procès-verbal du 6 mai 2019.

C-19-06-560 Adopté à l'unanimité.

5. Suivi au procès-verbal

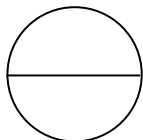
5.1 Souper spaghetti;

Suite au souper spaghetti d'avril dernier, un chèque d'un montant de 700\$ a été remis à l'école.

5.2 Spectacle de musique;

Quelques 330 billets ont été vendus. Cette année, pour des raisons de sécurité, la scène a dû être louée. Par le fait même, la facture a donc augmenté. Nous prévoyons donc un frais un peu plus élevé.

Des parents se demandent pourquoi l'école ne filme pas. Mme Lucie Péloquin explique que ce ne sont pas tous les parents des élèves qui ont signés l'autorisation en début d'année. Il serait intéressant d'avoir des précisions quant à ce qui sera acheté avec le montant restant. Peut-être le faire savoir en même temps que la publicité pour le spectacle de l'an prochain.



5.3 Vente de garage;

C'est une belle réussite encore cette année, un montant de 3951,70\$ a été amassé. Le boulier y est pour beaucoup. Il y a eu beaucoup d'achalandage tôt le matin. Merci à tous nos parents impliqués!

5.4 Cahiers d'exercices et effets scolaires;

Le montant facultatif pour le matériel d'arts demandé sur le document présenté lors de la dernière séance du conseil d'établissement a été enlevé. Celui-ci ne peut être chargé aux parents; le montant devra donc être assumé par l'école. Cependant, le MEES a bonifié sa mesure concernant les entrées et sorties éducatives et a élargie son plan d'action permettant de compenser une partie des dépenses associées aux arts dans l'école.

L'utilisation de la flûte en classe de musique a été abordée. Mme Lucie Péloquin a expliqué que l'utilisation de la flûte à bec n'est pas obligatoire dans le programme de musique. Une demande a été soumise à M. Dave Hamel afin de remettre aux parents un document expliquant le programme de musique en début d'année 2019-2020.

5.5 Photo scolaire;

Les membres du conseil d'établissement se sont penchés sur le choix des 3 fonds qui seront offerts aux parents pour la photo scolaire 2019-2020.

3 fonds ont été sélectionnés.

Si les choix peuvent être différents entre le préscolaire et le primaire, les membres du conseil d'établissement aimeraient, pour les élèves du primaire, changer les monstres pour le fond de la 2^e rangée 1^{re} photo.

De plus, des demandes seront émises afin de ne pas utiliser la fourrure dans les photos et de photographier les enfants debout ou assis sur une chaise.

6. Parole au public (30 minutes)

Aucune question

7. Consultation

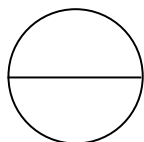
7.1 Activité d'accueil 2019-2020

L'accueil des élèves se déroulera le vendredi 30 août 2019. Le comité s'est rencontré et fera affaire avec le Club Récré-Action. Un montant d'environ 1900\$ est demandé au CE pour organiser la journée et offrir une collation spéciale aux enfants de la 1^{re} à la 6^e année.

C-19-06-561 Mme Lucie Chapdelaine propose. Adopté à l'unanimité.

7.2 Budget initial 2019-2020

Présentation du document budget initial 2019-2020 par Mme Lucie Péloquin.



C-19-06-562

Suite à une rencontre avec le comité EHDA, Mme Péloquin nous explique à quoi serviront les allocations du MEES. Il y apparaît notamment, l'ajout de TES, d'ergothérapeute (1 journée par semaine), de psychologue, de psychoéducatrice. Le service avec jeunes en santé demeurera malgré les cours d'éducation physique au préscolaire l'an prochain pour combler le besoin de bouger des petits. Pour la mesure d'aide aux parents, possibilité de jumeler des écoles pour offrir la formation.

Mme Sandra Desmarais propose. Adopté à l'unanimité.

7.3 Évaluation du plan de lutte 2018-2019

Mme Lucie Péloquin discute du plan de lutte qui sera révisé en 19-20 tenant compte de l'évolution du milieu et des nouveaux enjeux. La direction présente l'évaluation du plan de lutte 2018-2019. Ce document sera disponible sur le site web de l'école.

C-19-06-563

Mme Sandra Desmarais propose. Adopté à l'unanimité.

7.4 Tarification du service de garde pour 2019-2020

Maintien de tarif à 8,35 par jour. Nous maintenons également la même tarification pour les journées pédagogiques.

C-19-06-564

Mme Geneviève Aubé propose. Adopté à l'unanimité.

7.5 Journées pédagogiques du service de garde 2019-2020

En date du conseil d'établissement, les inscriptions pour les journées pédagogiques étaient débutées. Les élèves auront la chance de visiter le Zoo de Granby le 26 août et le Parc Les Salines le 27 août. Présentation des autres journées pédagogiques par Mme Lucie Chapdelaine.

C-19-06-565

Mme Gisèle LeFrançois propose. Adopté à l'unanimité.

7.6 Dates des soupers spaghetti 2019-2020

Le traditionnel souper spaghetti des Chevaliers de Colomb aura lieu le 3 avril 2020. M. André Morrier, Grand Chevalier, aimerait faire un 2^e souper spaghetti dédié à l'école le 13 septembre 2019, celui-ci étant, cependant, sans la présence des membres du personnel de l'école.

C-19-06-566

Mme Gisèle LeFrançois propose. Adopté à l'unanimité.

7.7 Horaire 2019-2020

Présentation de l'horaire par Mme Lucie Péloquin.

Le nouvel horaire change les heures des brigadiers. Les autobus se prennent à la même heure pour le préscolaire et le primaire. L'horaire est valide pour un an et sera réévalué. Le nouvel horaire modifie un peu les tâches, mais il est prévu pour pénaliser le moins possible les divers comités.

C-19-06-567

Mme Sandra Loiselle propose. Adopté à l'unanimité.

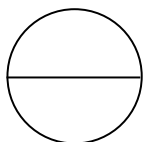
8. Information

8.1 Rapport annuel des activités du Conseil d'établissement

Le montant doit être corrigé en ce qui concerne les activités récompenses. M. Étienne Roberge lit son hommage.

8.2 Rencontre des parents en 1^{re} année

Mme Gisèle LeFrançois et ses collègues enseignants de la 1^{re} année aimeraient rencontrer les parents le 26 août 2019 à 18h30. L'objectif étant de présenter le fonctionnement, les attentes et le matériel utilisé avant le début des classes. Ceci



permettrait de répondre aux questionnements des parents plus rapidement et d'aider à l'organisation des enfants pour débiter l'école.

8.3 Paniers de légumes

Vérifier avec la famille Beauregard pour la livraison des paniers le 21 septembre 2019.

9. Période réservée à la représentante du service de garde

C'est la fin de l'année. Les éducatrices travaillent à finaliser la grosse fête de fin d'année. Beaucoup d'inscriptions au service de garde l'an prochain. Mme Lucie Chapdelaine doit aussi réorganiser la fin de journée pour l'an prochain étant donné l'horaire modifié. Des ateliers seront offerts à tous plutôt que de faire des activités par niveau. Cette modification entrainera la collaboration entre les grands et les petits.

10. Période réservée au président

M. Étienne Roberge remercie les membres du conseil d'établissement, Mme Lucie Chapdelaine et les éducatrices du service de garde, Mme Lucie Péloquin pour ses réponses et M. Martin Nichols. M. Étienne remercie les différents comités de l'école car l'implication de tout le monde fait une différence.

11. Période réservée au commissaire

Absent

12. Période réservée à la représentante du Comité de parents

L'école fait parler d'elle au comité de parents. L'école est belle et propre. La Fédération des comités de parents du Québec a décidé d'honorer des membres de l'OPP de Ste-Madeleine.

Le Comité EHDA s'est penché sur les chiens d'assistance (Mira, chiens Togo) puisqu'il y a beaucoup de demande à la commission scolaire.

Mme Sandra Loiselle demande qui est l'agent culturel à l'école. Il s'agit de M. Dave Hamel.

Mme Sandra Desmarais en profite pour souligner son départ du conseil d'établissement et de la représentante au comité de parent.

13. Questions diverses

Questionnement au niveau de la procédure quant aux livres de bibliothèque perdus. L'enseignant envoie un mot à la maison. Si le livre n'est pas retourné, les livres perdus seront chargés aux parents en fin d'année scolaire.

14. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre des membres du conseil d'établissement aura lieu le 5 septembre à 19h.

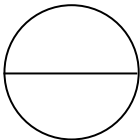
15. Levée de l'assemblée

Mme Geneviève Aubé propose la levée de l'assemblée à 20h51

C-19-06-568

Adopté à l'unanimité.

Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école Saint-Joseph-Spénard



Étienne Roberge, président

Marie-Josée Daigle, secrétaire